



PÊCHE DE LOISIRS. La fédération nationale en congrès



L'assemblée a permis d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de pêche de loisirs, dont la pêche à pied

Le congrès de la **Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers Sportifs de France** s'est tenu sur l'île de Noirmoutier, du jeudi 19 au dimanche 22 mai, au Centre de Vacances des Quatre Vents à L'Épine.

La FNPPSF regroupe 300 associations et environ 32 000 adhérents plaisanciers, pratiquants de la pêche de loisir en bateau, du bord et à pied.

C'est la plus importante fédération de ce type en France. L'Association Pêche de loisir Loire Atlantique Vendée (APLAV) était en charge de l'organisation avec l'appui de l'Association des Usagers du Port de Morin (AUPM).

Ce congrès avait pour but de faire le point en commissions des actions menées et en cours : Environnement, sécurité, portuaire, pêche en bateau et du bord et Commission pêche à pied avec pour point commun, le rappel des bonnes pratiques et la réglementation sur les ressources.

Des élus ont été accueillis et informés de la teneur des débats : Yannick Moreau, député

de la Vendée, Noël Faucher, président de la communauté de communes de Noirmoutier, Laurent Boudelier, maire de Saint Hilaire de Riez, Dominique Chantoin, maire de L'Épine. La SNSM était également présente, au niveau national, avec un représentant en charge de la prévention et au niveau local par Jean-Marc Le Guen, président de la station SNSM de l'Herbaudière.

L'objectif de ce congrès était également de favoriser les échanges entre les plaisanciers, de comparer les usages en matière de défense de l'environnement et de lutte contre la pollution sur les différentes régions du littoral.

L'assemblée générale a réinstallé le bureau : Jean Kiffer président, Paul Vinay, 1er vice-président, secrétaire général. Guy Perrette, membre du comité directeur responsable de l'environnement et membre du comité départemental de Vendée. Jean Yves Crochet, président de l'APLAV et Patrick Leverrier, président de l'AUPM ont été élus délégués suppléants au sein du comité directeur.